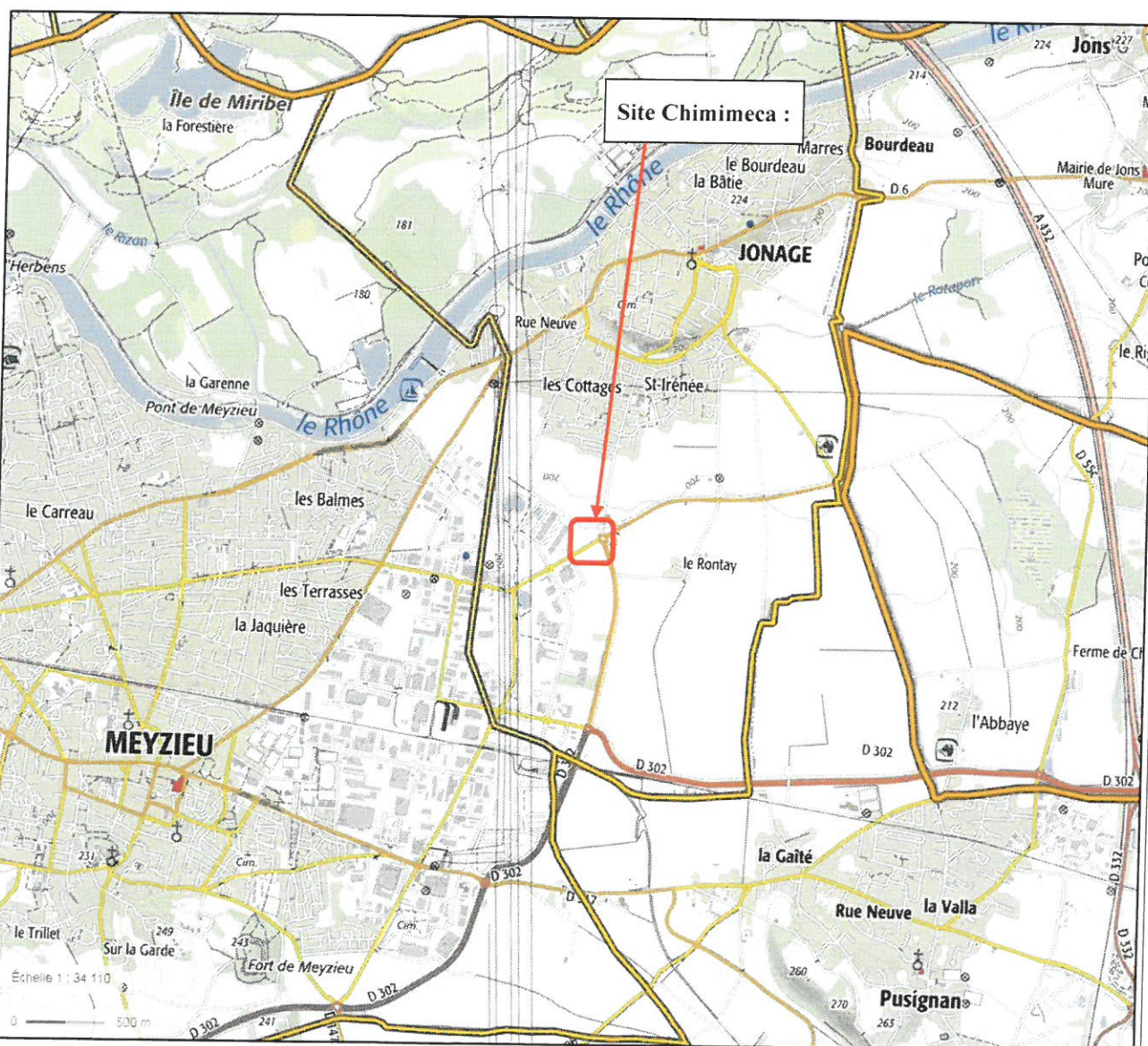


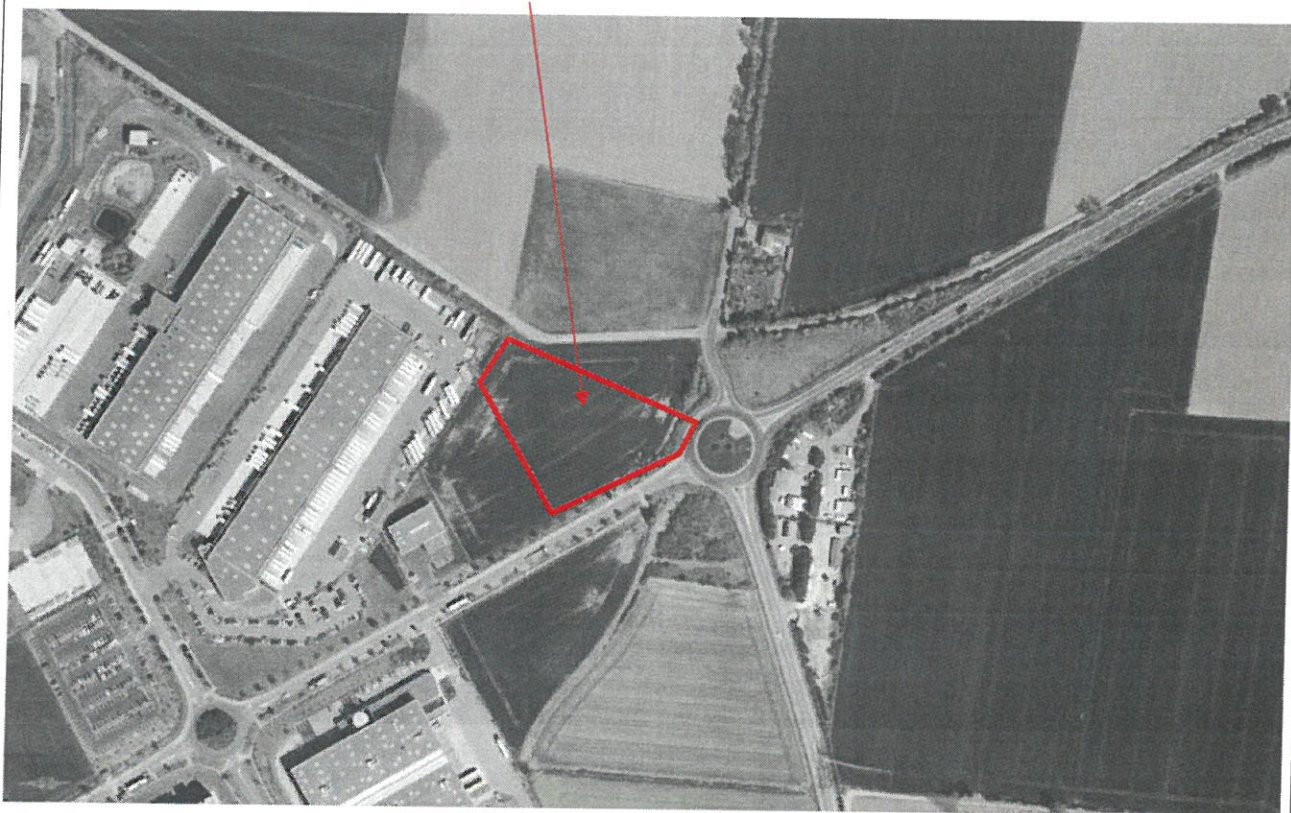
Résumé non technique du descriptif du projet

1. Présentation des activités et du projet

L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de produits de traitement pour la mise en propreté de pièces métalliques provenant principalement de l'industrie et des activités de haute technologie. Chimimeca est formulateur et fabricant des produits et assure également des prestations de traitement de surface sur son site de Moirans ou directement sur les sites client pour les équipements ne pouvant être pris en charge en atelier. Le projet décrit concerne le transfert des activités actuellement exercées à Chassieu sur un nouveau site conçu spécifiquement pour la fabrication et le stockage des produits. Le site accueillera également le siège de l'entreprise, les services administratifs et la plus grande partie des matériels et équipes d'intervention sur site.

Le bâtiment sera construit sur un terrain du parc d'activités de Meyzieu – Jonage sur la commune de Jonage. Le terrain est actuellement à l'état naturel et à usage agricole. Le plan de situation ci-dessous permet de localiser le futur site :

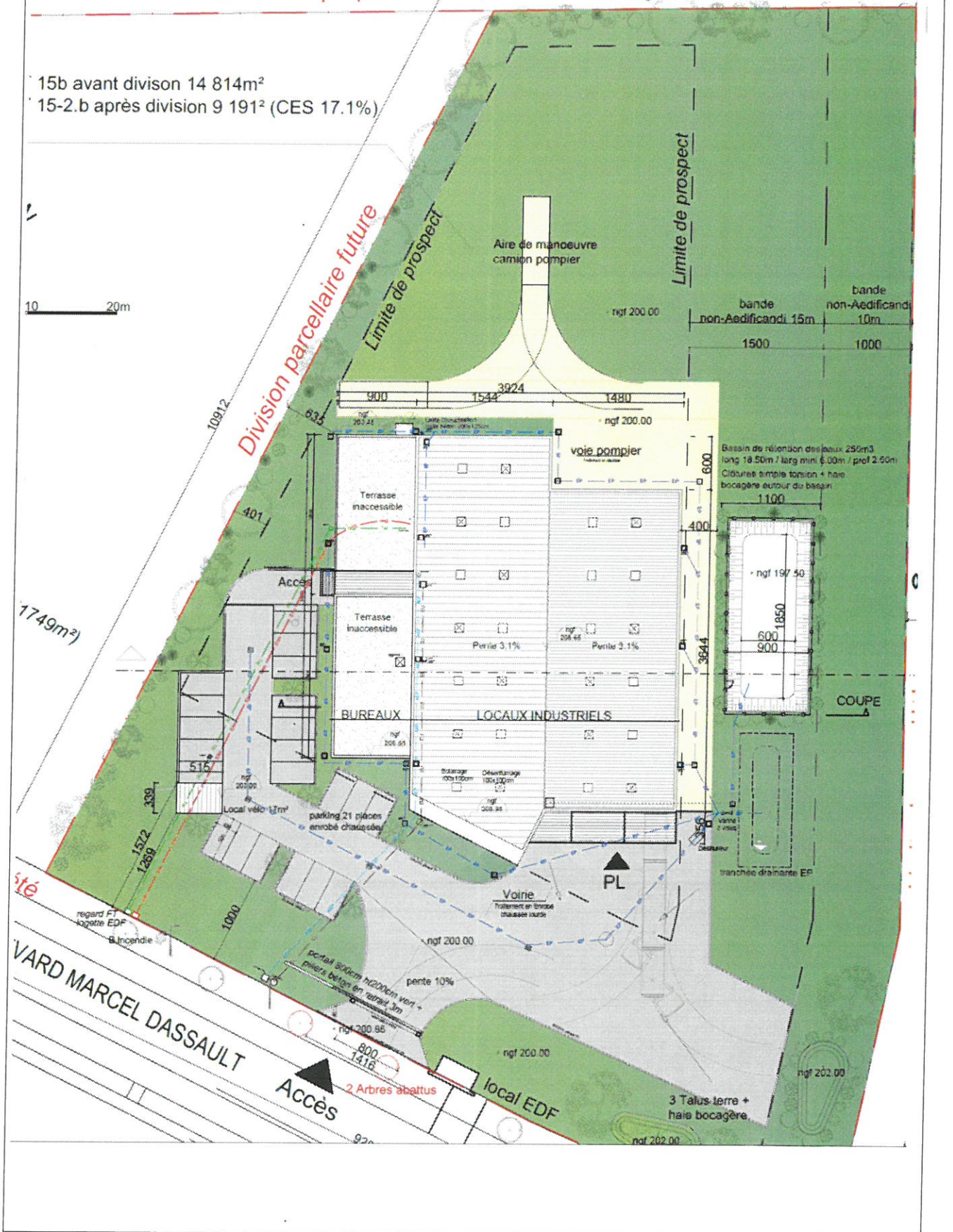


Situation sur vue aérienne et emprise du site

L'emprise du site sera de 9 200 m² comportant un bâtiment unique de 1520 m². Le bâtiment intégrera un hall dédié à la production de produits et aux équipements d'intervention, un hall de stockage et un ensemble de bureaux.

Le plan ci-dessous illustre la configuration du site et du bâtiment.

Plan du site et aménagements projetés



2. Descriptif des activités

Le bâtiment d'une superficie de 1520 m², comprendra trois travées permettant la sectorisation et une organisation rationnelle des activités.

Le hall central sera destiné aux activités de fabrication des produits au sein d'un atelier dédié et au stockage des équipements utilisés lors des interventions sur site clients (local intervention).

L'atelier fabrication comprend des mélangeurs à froid de capacité maximale de 4 m³ permettant la préparation des produits par mélange des matières premières et d'eau. Les principales matières premières sont des solutions acides dont les acides fluorhydriques et nitriques qui ont des propriétés dangereuses et toxiques. Suite à préparation, les solutions sont transférées dans des bidons ou des fûts en vue de leur stockage et de leur expédition. Il n'est pas opéré de stockage de produits dans cet atelier hormis les encours de production et quelques matières premières sous forme solide. Les mélangeurs sont tous reliés à une aspiration raccordée à un laveur de gaz permettant l'épuration de l'air avant rejet extérieur. Toutes les installations seront positionnées sur rétentions et sur des sols étanches et résinés. Il ne sera opéré aucun rejet liquide des installations tous les effluents étant éliminés sous forme de déchets.

Le stockage des matières premières des produits finis et des effluents sera opéré au niveau du hall de stockage au sein de racks dédiés et selon la compatibilité des produits. Tous les produits seront stockés sur rétention, les sols des locaux étant étanches et résinés. Les opérations d'expédition et de livraison seront réalisées sur une zone dédiée, étanche et en rétention.

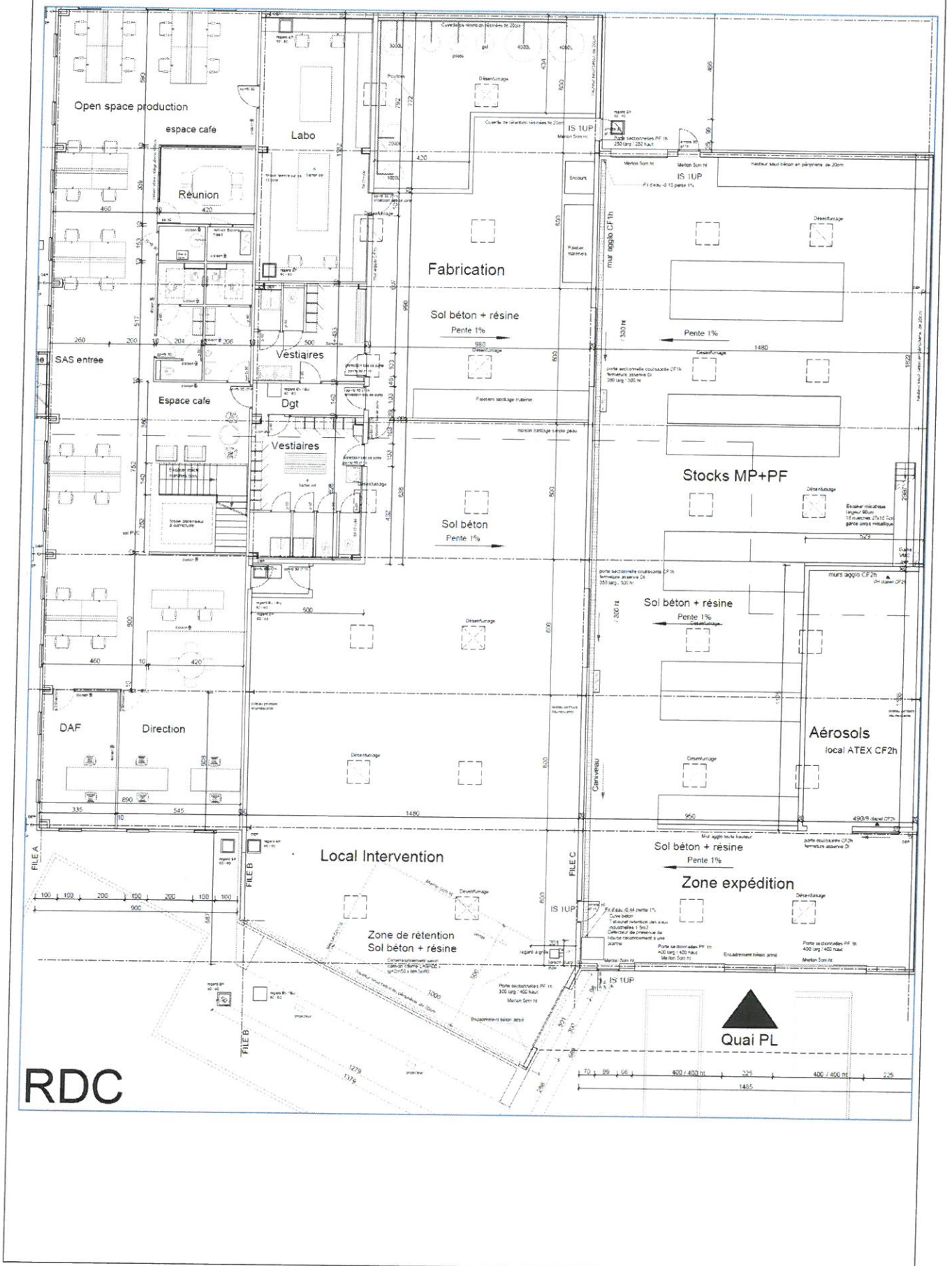
Les faibles quantités de produits inflammables et d'aérosols et les emballages vides seront stockés au sein de locaux coupe-feu 2h afin de limiter les risques en cas d'incendie

Les locaux administratifs et le siège de l'entreprise seront implantés dans la troisième travée du bâtiment.

Les halls de fabrication et de stockage seront construits en structure stable et coupe-feu 1 heure. Le site disposera d'un bassin de rétention permettant de confiner sur site les eaux d'extinction incendie ou un déversement majeur. Les réseaux d'eaux pluviales seront équipés d'un dispositif d'isolement du milieu naturel asservi à la détection incendie et à déclenchement manuel.

L'aménagement général du bâtiment est visualisé sur le plan ci-dessous, les espaces non utilisés seront aménagés en espaces verts.

Plan du bâtiment projeté



3. Situation réglementaire

Les activités du site soumises à classement ICPE sont synthétisées ci-dessous :

Désignation des installations	Volume des activités	Rubrique	Régime (Rayon d'aff.)
<p>Toxicité aigue catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition.</p> <p>2. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>a) Supérieure à 250 kg</p> <p><i>Quantité seuil bas au sens de l'article R511-10 : 5t</i></p>	<p>3,5 t Ac fluorhydrique</p>	4110-2a	A (1 km)
<p>Toxicité aigue catégorie 2 pour l'une au moins des voies d'exposition. 2. Substances et mélanges liquides, la quantité totale susceptible d'être stockée étant</p> <p>a) supérieure ou égal à 10 t</p> <p><i>Quantité seuil bas au sens de l'article R511-10 : 50t</i></p>	<p>74 t Produits à base HF conc < 10% y compris effluents</p>	4120-2a	A (1 km)
<p>Toxicité aigue catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation.</p> <p>2. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>a) Supérieure à 10 t</p> <p><i>Quantité seuil bas au sens de l'article R511-10 : 50t</i></p>	<p>17 t Produits : 12 t Effluents : 5 t</p>	4130-2a	A (1 km)
<p>Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2719, 2792 et 2793. 1. La quantité de déchets dangereux susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 1 t ou la quantité de substances dangereuses ou de mélanges dangereux, mentionnés à l'article R. 511-10 du code de l'environnement, susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale aux seuils A des rubriques d'emploi ou de stockage de ces substances ou mélanges</p>	<p>Effluents intervention 25 t</p>	2718-1	A (2 km)
<p>Toxicité aiguë catégorie 3 pour la voie d'exposition orale (H301) dans le cas où ni la classification de toxicité aiguë par inhalation ni la classification de toxicité aiguë par voie cutanée ne peuvent être établies, par exemple en raison de l'absence de données de toxicité par inhalation et par voie cutanée concluantes. 2. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :</p> <p>b) Supérieure à 1 t mais inférieure à 10 t</p> <p><i>Quantité seuil bas au sens de l'article R511-10 : 50t</i></p>	<p>5 t</p>	4140-2b	D

Le site sera concerné par un classement « Seveso seuil bas » au titre de la directive Seveso III.

L'entreprise est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue concernant la qualité, l'environnement, l'hygiène et la sécurité. Elle projette à ce titre d'être certifiée ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 en 2019.

I. Identification de l'entreprise et du demandeur

1. Demandeur

Nom et adresse postale: Chimimeca
(Siège social) 42 rue Ampère
69680 CHASSIEU

Adresse de l'installation étudiée : boulevard Marcel Dassault
Parc d'activités des Gaulnes
69330 JONAGE

Forme juridique: SAS
Capital social: 307 000,00 €

N° de SIRET: 31623829400060 APE: 2561 Z
Registre du commerce: Lyon

Demandeur: M Tanguy Cailleaux
Qualité: Président

Tel. : 04 72 47 57 00 Fax 04 72 47 57 07
Web : www.chimimeca.com mail : contact@chimimeca.com

Interlocuteurs au sein de l'entreprise:

M Eric Sommier - (esommier@chimimeca.com)
M H Lavrard - (hlavrard@chimimeca.com)

*Dossier réalisé en collaboration avec : ECODEV sarl, 14 bis avenue Jean Perrot 38100 Grenoble
Tel: 04 76 26 13 04 - Contact: Mr Devanne (d.devanne@ecodev-ec.fr)*

2. Localisation de l'installation étudiée

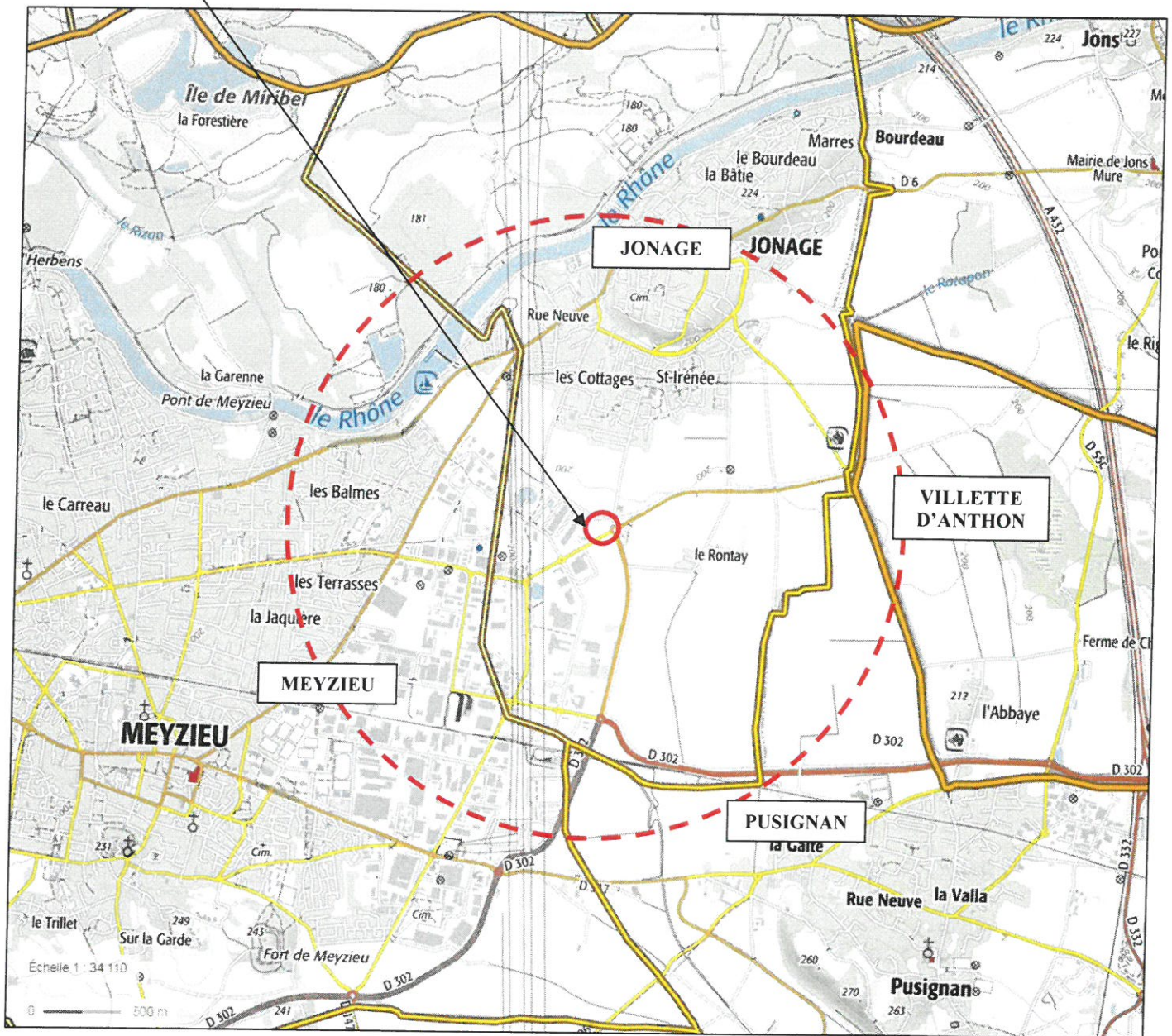
L'établissement est situé sur la commune de Jonage (69330), Parc d'Activités des Gaulnes, boulevard Marcel Dassault. La superficie de la parcelle sera de 9 200 m².

Parcelle cadastrale: Secteur ZM. Parcelle issue de la division des parcelles n°242 et 233 (division parcellaire dans le cadre du permis de construire).

(Cf. Dossier de plans en annexe: plan au 1/2 000 sur fond cadastral)

Plan de situation du site sur fond IGN 25000

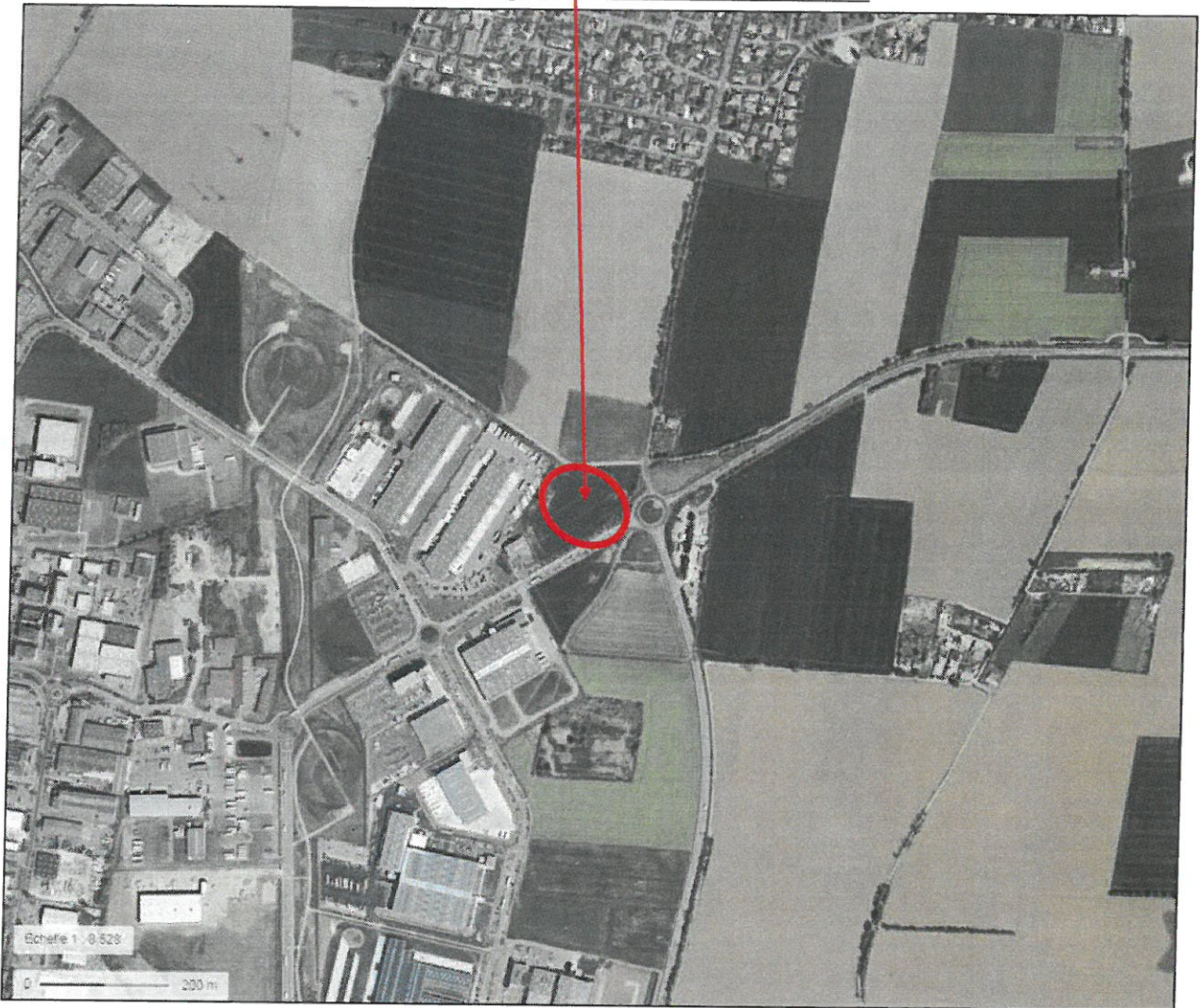
Site Chimimeca



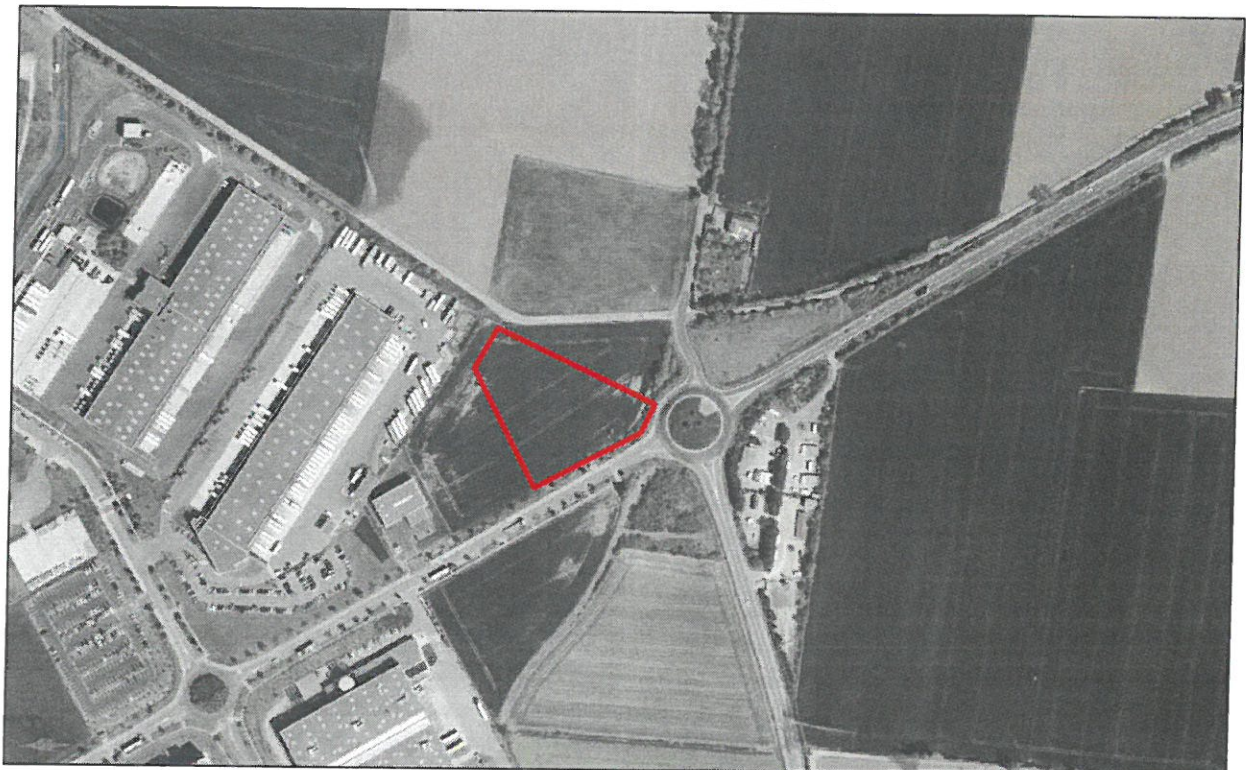
Les communes concernées par le rayon affichage de 2 km figurant en rouge ci-dessus sont :

Meyzieu, Jonage, Pusignan (Rhône) + Villette d'Anthon (Isère)

Localisation globale et vue aérienne du site



Localisation rapprochée du site



3. Activités projetées

Chimimeca est une entreprise spécialisée dans la mise en propreté finale des matériaux et plus spécialement des aciers inox et des métaux nobles et dans la formulation des produits de traitement de surface. L'entreprise comprend trois sites dont un atelier dédié aux opérations de traitement situé à Moirans (38) et une agence à Ploërmel (56) et réalise également des interventions sur site pour la mise en propreté d'équipements directement en clientèle.

Le site projeté de Jonage comprendra le siège de l'entreprise et les installations de production et de stockage des produits de traitement. La formulation des préparations met en œuvre principalement des produits acido basiques en solutions aqueuses dont de l'acide fluorhydrique qui est une substance classée toxique pour la santé, pour les risques cutanés notamment.

Résumé non technique

Le site est implanté sur une zone d'activités accueillant des entreprises industrielles et des activités de service. Les principales données définissant l'état environnemental actuel sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Etat environnemental initial	
Critère environnemental	Etat initial
Agglomération Topographie	La commune de Jonage appartient à la Métropole du Grand Lyon Le parc d'activités des Gaulnes et le site sont implantés sur un secteur de plaine alluviale à une altitude de l'ordre 200 m NGF en rive gauche du Rhône
Zonages naturels réglementaires (Natura 2000, ZICO, ZNIEFF, ...)	Le site n'est concerné par aucun périmètre ou zonage réglementaire environnemental. A l'échelle communale, il est répertorié plusieurs ZNIEFF et zones Natura 2000 sur les territoires en rive droite du Rhône, secteurs éloignés du site.
Contexte géologique et hydrogéologique	Le site est implanté sur des terrains composés d'alluvions fluviales du quaternaire. Ces alluvions abritent la nappe d'eau à une profondeur de l'ordre de 13 à 14 m au droit du site s'écoulant d'Est en Ouest.
Contexte hydrologique et gestion de l'eau	Le contexte hydrologique est celui de la vallée du Rhône et des plaines de l'Est Lyonnais. Le SAGE de l'Est Lyonnais a établi des préconisations concernant la gestion des eaux pluviales privilégiant l'infiltration lente au droit des parcelles
Nuisances sonores	Les principales sources sonores sur le secteur sont le trafic routier lié aux activités industrielles voisines, notamment les activités logistiques. Il n'y a pas d'autres sources sonores significatives.
Qualité de l'air	Le site est en milieu péri-urbain et industriel, les principales émissions sont liées au trafic routier et dans une mesure moindre aux activités industrielles. La qualité de l'air est représentative d'une agglomération importante.
Conditions climatiques	Le climat est à caractère continental tempéré par les influences océaniques et méditerranéennes avec une pluviométrie moyenne de près de 900 mm/an. L'orientation des vents est selon un axe Nord Sud très préférentielle du fait de l'alignement avec la vallée du Rhône.
Sismicité	Le secteur est compris dans une zone de sismicité moyenne (niveau 4).
Risque naturels	Le site n'est pas concerné par le risque de glissement de terrains. Le site n'est pas compris dans un périmètre de PPRi (risque inondation)
Risques technologiques	Le site n'est pas compris dans un périmètre de zone d'effet.
Environnement humain	Le site est en zone industrielle, les zones d'habitations les plus proches sont distantes de plus de 100 m.
Urbanisme	Le site est implanté au sein d'une zone AUI1 à vocation d'activité économique et industrielle.
Réseaux et équipements	A l'échelle de la zone d'activités, les eaux pluviales doivent être infiltrées au droit des parcelles. Les eaux usées sont collectées séparativement et traitées

	par la station d'épuration de l'agglomération. Concernant les équipements et les infrastructures, l'ensemble des réseaux d'assainissement, d'électricité, de gaz et de téléphonie sont implantés au niveau des voiries publiques extérieures.
Sensibilité de l'environnement	Le site étant en zone industrielle, la sensibilité de l'environnement local et des milieux associés est liée essentiellement à la préservation des zones existantes, de la faune et la flore associée. En l'absence d'espèce protégée typique à proximité, il n'est pas considéré d'enjeu environnemental spécifique, la conservation et la préservation des milieux environnementaux (sols, eaux souterraines et superficielles, air, milieux aquatiques) constituant les enjeux principaux pour l'activité exercée.

2. Analyse des effets du projet sur la qualité de l'environnement

Cette partie de l'étude détaille les origines et la nature des inconvénients susceptibles d'être engendrés par l'activité, analyse les impacts environnementaux et décrit les mesures mises en œuvre pour limiter ces effets.

Thématique	Impacts associés à l'activité et mesures de prévention ou de maîtrise								
<u>Intégration dans le paysage</u>	L'intégration du site dans le paysage a été réalisée conformément aux prescriptions des documents d'urbanisme régissant la zone d'activités. Il n'y a pas d'impact visuel particulier lié à l'installation du fait des dimensions des bâtiments et des aménagements paysagés. Les hauteurs bâties sont inférieures ou égales aux bâtiments et installations voisines sur la zone d'activités, il n'y a pas d'installation technique importante en extérieur.								
<u>Gestion de l'eau et des effluents:</u>	<p>Les consommations d'eau de ville sont liées aux usages sanitaires et industriels</p> <p>La consommation globale du site sera faible et sans impact significatif sur la ressource locale :</p> <table border="1" data-bbox="598 1355 1348 1579"> <thead> <tr> <th>Usage</th> <th>Consommation projetée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Usage sanitaire</td> <td>120 m³ /an</td> </tr> <tr> <td>Usage industriel</td> <td>450 m³ /an</td> </tr> <tr> <td>Total site</td> <td>570 m³ /an</td> </tr> </tbody> </table> <p>Hormis le rejet des eaux sanitaires usées vers le réseau public, il n'est opéré aucun rejet d'effluents d'origine industrielle. Les effluents de l'atelier seront éliminés en déchets.</p> <p>Les eaux pluviales de toiture et des surfaces imperméabilisées seront infiltrées au droit de la parcelle après traitement sur un déboureur déshuileur pour les eaux de voiries. Les réseaux pourront être isolés du milieu naturel par basculement d'une vanne d'isolement (automatique et manuel) en vue d'un confinement des eaux au bassin de rétention.</p>	Usage	Consommation projetée	Usage sanitaire	120 m ³ /an	Usage industriel	450 m ³ /an	Total site	570 m ³ /an
Usage	Consommation projetée								
Usage sanitaire	120 m ³ /an								
Usage industriel	450 m ³ /an								
Total site	570 m ³ /an								
<u>Rejets atmosphériques</u>	Les rejets atmosphériques sont liés systèmes d'extraction d'air au niveau des installations de mélange à l'atelier fabrication. L'aspiration centralisée								

collecte ces émissions acido basiques de l'ensemble des installations et est raccordée au laveur de gaz. Il permet de limiter les flux rejetés et de garantir des concentrations très faibles à l'émission. Toutes les émissions seront conformes aux prescriptions réglementaires.

Polluant	Cheminée LAVI		VLE de l'AM du 02/02/1998
	Conc. mg/Nm ³	Flux en g/h	Conc. mg/Nm ³
Fluor (HF)	< 5	< 5,5	5 si flux > 500 g/h
Acidité totale en H ⁺	< 0,25	< 0,27	0,5
NOx en eq.NO ₂	< 10	< 11	500 si flux > 25 kg/h
SO ₂	< 10	< 11	300 si flux > 25 kg/h
NH ₄ ⁺ en eq NH ₃	< 5	< 5,5	50 si flux > 100 g/j
HCN	< 1	< 1,1	5 si flux > 5g/h

Les émissions canalisées n'auront pas d'impact sur la qualité de l'air.

Les émissions diffuses seront liées uniquement aux émissions des véhicules transitant sur site. Le trafic étant très faible de l'ordre de 5 à 6 camions et utilitaires par jour, il n'y aura pas d'impact significatif.

Nuisances sonores

Les principaux bruits émis au niveau du site seront liés aux installations en fonctionnement qui seront perceptibles uniquement à proximité des équipements (compresseur, laveur de gaz). Compte-tenu de l'environnement sonore local lié aux activités voisines et au trafic local, il n'apparaît pas d'impact associé aux activités du site. Il est rappelé qu'il n'y a aucune zone à émergence réglementée (zone d'habitations) à proximité directe du site. Le projet ne générera pas de gêne pour le voisinage.

Protection des sols

Tous les produits chimiques et les équipements seront implantés en rétention sur des bacs individuels ou des cuvettes. Les risques identifiés sont essentiellement associés aux déversements accidentels de produits chimiques. Toutes les opérations de préparation et de manutention de produits seront opérées à l'intérieur des locaux sur des dalles étanches.

Les opérations de livraison expédition de produits et d'emportage d'effluents seront réalisées sur la zone dédiée du bâtiment qui est en rétention.

La capacité du bassin de rétention a été calculée pour permettre la rétention des eaux d'extinction incendie. Le personnel dispose par ailleurs d'absorbants et de matériel d'aspiration pour permettre le confinement et le traitement d'un déversement accidentel.

Transports et énergie

Le trafic généré par l'activité sera très faible et essentiellement réalisé par des véhicules de faible et moyen tonnages (5-6 véh. jour). Compte-tenu de la situation en zone industrielle et de la proximité des grands axes de communication de l'agglomération, l'activité n'a pas d'impact significatif sur le trafic local et sur le voisinage.

	<p>L'empreinte énergétique sera faible et constituée principalement par la consommation électrique, le chauffage et le rafraîchissement des locaux étant opéré par des climatisations réversibles avec pompe à chaleur.</p>
<u>Gestion des déchets</u>	<p>Les déchets industriels dangereux sont essentiellement des effluents liquides issus des procédés de fabrication et des effluents collectés lors des interventions sur site. Ces solutions seront éliminées par pompage direct par un prestataire spécialisé et agréé pour leur transport vers un centre de traitement. La seconde catégorie de déchets dangereux est liée aux déchets souillés (emballages et accessoires).</p> <p>Les déchets non dangereux (déchets banals ou conventionnel) seront produits en très faible quantité et sont collectés séparativement au sein de contenants adaptés pour être éliminés à la déchetterie intercommunale ou par un prestataire spécialisé.</p>
<u>Analyse des risques sanitaires</u>	<p>Une analyse des risques sanitaires pour la santé humaine a été réalisée afin d'évaluer l'impact des installations sur la population locale et les tiers à proximité. Cette étude a recensé les substances mises en œuvre et émises par l'installation et susceptibles de présenter un risque. Pour chaque substance, les données toxicologiques ont été recherchées afin d'évaluer leur toxicité. Une sélection des agents à risque a ensuite été opérée en fonction de leur toxicité et des flux d'émission et de l'existence de valeurs toxicologiques de référence. L'exposition à l'échelle locale à ces agents a ensuite été modélisée. Compte-tenu des flux d'émissions particulièrement faibles et des effets de dispersion, les calculs de l'indice de risque global ont permis de conclure à une absence de risque pour la santé du fait des installations, l'indice de risque global résultant de la sommation des indices individuels étant inférieur à 0,1 pour une valeur seuil de 1.</p>
<u>Impacts des travaux</u>	<p>Les travaux de construction et d'aménagements seront de faible ampleur et d'une durée inférieure à 1 an. Des mesures de prévention de l'envol de poussières seront mises en œuvre si les conditions météorologiques le nécessitent. En l'absence de voisinage sensible proche, l'impact en phase travaux sera très modéré et n'indira pas de gêne de voisinage.</p>

Résumé non technique de l'étude de danger

L'étude de danger est réalisée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées d'exploiter de Chimimeca dans le cadre du projet d'implantation sur le Parc d'activités des Gaulnes à Jonage.

Données générales

L'implantation est projetée en partie Est de la zone industrielle de Meyzieu - Jonage à proximité directe de la voie de contournement Est de Meyzieu.

Le projet s'opère sur un terrain vierge et comprend la construction d'un bâtiment accueillant les activités de fabrication et de stockage de produits de traitement destinés à la mise en propreté des métaux. Il s'agit de préparations aqueuses fabriquées par mélange à froid de matières premières, principalement des acides, dont l'acide fluorhydrique et l'acide nitrique. Le stockage de produits s'opère dans un hall dédié et comprend également du stockage d'effluents usés acides en containers qui sont périodiquement évacués par pompage.

Le projet comprend également un local destiné au stockage de matériels d'intervention utilisés lors de prestations sur des sites extérieurs et un ensemble de bureaux adjacents au hall fabrication. Un descriptif complet des procédés et des équipements utilisés est présenté en début de dossier au chapitre I.

Analyse des risques

Une analyse des risques a été effectuée selon la démarche méthodologique décrite pour les études de danger s'appuyant entre autre sur une cotation des accidents en matière de probabilité de cinétique et de gravité des conséquences des accidents potentiels.

La description de l'environnement local et de la proximité de zones sensibles autour du site ont été décrites dans l'étude d'impact au chapitre II du présent dossier. Il est noté qu'il n'y a pas d'établissement recevant du public à proximité directe du site et que les premières habitations sont distantes d'environ 130 m.

⇒ Description des activités identification des potentiels de danger

La première partie de l'étude est consacrée à la description des bâtiments, des installations et aux caractéristiques des équipements mis en œuvre au niveau des ateliers. La répartition des installations et des stockages sur le site, ainsi que les conditions de circulation à l'intérieur de l'établissement, permettent de limiter les interactions et les effets entre les équipements ou d'un atelier sur l'autre. Le hall de stockage des produits et le hall production abritant la fabrication et le local de stockage des équipements pour intervention sont construits en structure et murs REI 60 conformément aux prescriptions applicables pour ces activités. L'ensemble des implantations est visualisé dans l'étude et de façon détaillée sur les plans joints en annexe au tome II.

Les principaux procédés et réactions mis en œuvre sont ensuite décrits et une étude détaillée des

quantités de produits chimiques stockés et mis en œuvre dans l'installation est pratiquée ainsi que les conditions d'exploitation et de sécurité. Les caractéristiques physico-chimiques des produits, les incompatibilités et les risques liés aux réactions entre les différentes substances sont identifiés.

Les principaux risques des produits liquides destinés à un usage en traitement de surface sont associés à leur caractère acido basiques, corrosifs et pour ceux contenant de l'acide fluorhydrique à leur toxicité potentielle. Certains produits sont également classés comme dangereux pour l'environnement aquatique.

Les potentiels de danger associés à l'activité sont liés à la dangerosité des produits chimiques utilisés et stockés en cas de déversement accidentel (risque pour l'environnement et la santé) et aux émissions potentielles en cas d'incendie mettant en cause ces produits.

⇒ Analyse des risques d'accident

Dans la majorité des cas d'accidents recensés par l'accidentologie enregistrée pour ce type d'activités, notamment les phénomènes de fuite, de déversement ou de départ de feu, les cinétiques sont plutôt rapides et associées à un évènement ponctuel initiateur. Les scénarios associés à des incendies impliquent par contre des durées initiales plus longues avant le phénomène redouté.

L'analyse préliminaire des risques a conduit à identifier 37 situations, opérations ou fonctions susceptibles de générer un évènement accidentel, chaque évènement ayant ensuite fait l'objet d'une cotation conduisant à sélectionner les scénarios nécessitant une modélisation des effets.

Les différents risques d'accidents sont ensuite étudiés au sein d'une troisième partie qui intègre une classification des différents évènements considérés afin de leur attribuer une cotation, fonction du risque, de la cinétique des phénomènes, des conséquences éventuelles et de l'occurrence prévisible selon les critères suivants :

- A: "évènement courant" ($P > 10^{-2}/\text{an}$), B: "évènement probable" ($10^{-2} < P < 10^{-3}$),
 C: évènement improbable ($10^{-3} < P < 10^{-4}$); D: "évènement très improbable" ($10^{-4} < P < 10^{-5}$),
 E: "évènement possible mais extrêmement peu probable" ($P < 10^{-5}$).

Cotation de la gravité des conséquences humaines d'un accident (à l'extérieur du site)

Gravité des conséquences d'un accident	Zone des effets létaux significatifs. Thermique: 8 kW/m ² Surpression : 200 hPa Toxique: SELS *	Zone des effets létaux Thermique: 5 kW/m ² Surpression : 140 hPa Toxique: SEL *	Zone des effets irréversibles Thermique: 3 kW/m ² Surpression : 50 hPa Toxique: SEI*
Désastreux	> 10 personnes exposées	> 100 personnes exposées	> 1000 personnes exposées
Catastrophique	< 10 personnes exposées	10 à 100 personnes exposées	100 à 1000 personnes exposées
Important	Au plus 1 personne exposée	1 à 10 personnes exposées	10 à 100 personnes exposées
Sérieux	Aucune personne exposée	Au plus 1 personne exposée	< 10 personnes exposées
Modéré	Pas de zone d'effet létale hors limites du site		< 1 personne

Il est ensuite fait référence pour la cotation des accidents à la grille dite "MMR" définie par l'arrêté du 29 septembre 2005 (voir ci-après).

Modélisation des effets des scénarios d'accident

Les principaux scénarios retenus sont associés aux risques des produits liquides dangereux et toxiques et inflammables ainsi que l'incendie des locaux : les phénomènes de déversements accidentels ou de fuites de produits liquides toxiques ou dangereux, les incendies au niveau du hall de stockage et au niveau des ateliers et ont été étudiés de façon détaillée.

Afin d'évaluer précisément les effets potentiels de plusieurs scénarios, il a été fait appel à des outils de modélisation logicielle permettant d'évaluer les risques (logiciels, Phast de DNV, fiches de calculs Ineris, méthodologie Flumilog, ...).

Les résultats des modélisations conduisent à définir des zones d'effet toxiques ou thermiques en fonction des différentes hypothèses. Pour chaque scénario, les mesures de prévention mises en œuvre et les moyens permettant de limiter les risques de propagation sont identifiés et exposés. La synthèse des mesures projetées permet d'évaluer pour chaque scénario, le niveau de maîtrise et les conséquences résultantes.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats des trois scénarios modélisés et la grille MMR figurant à sa suite permet de classer les scénarios selon leur niveau de maîtrise.

Scénario	Descriptif	Effet	Proba	ZELS	ZEL	ZEI	Nbe tiers impactés
SC1	Déversement acide fluorhydrique	Toxique	C	13 m	15 m	18 m	0
SC2	Déversement acide nitrique	Toxique	C	nd	nd	19,5	0
SC3	Déversement en cas de séisme	Toxique	E	nd	18m	240m	ZEL : < 1 pers ZEI : < 25 pers
SC4	Déversement effluents vers bassin	Toxique	D	nd	nd	78 m	ZEI : 1 pers
SC5	Feu de liquide inflammable	Thermique	C	12 m 11 m	14 m 12,m	17 m 15 m	0
SC6	SC6-1: incendie hall stockage	Thermique	C	nd	nd	7 m	0
	SC6-2: incendie généralisé	Thermique	C/D	< 4 m	< 5m	6 m	0
SC7	Emissions toxiques incendie	Toxique	C	nd	nd	nd	0
SC8	Emission vapeurs nitreuses atelier	Toxique	C	nd	nd	nd	0

Positionnement des scénarios dans la matrice MMR

Gravité	E	D	C	B	A
Désastreux					
Catastrophique					
Important	SC3				
Sérieux		SC4			
Modéré					

Non concerné par la grille MMR			SC1, SC2, SC5, SC6, SC7, SC8		
--------------------------------	--	--	------------------------------	--	--

	La maîtrise du risque est considérée comme correcte et ne nécessite pas de mesures supplémentaires
	Il convient de vérifier que l'ensemble des moyens envisageables pour limiter les conséquences ont été mises en œuvre par l'exploitant
	Il convient dans ce cas d'apporter des modifications afin de réduire les conséquences d'un accident à un niveau plus faible.

La représentation graphique des zones d'effets relative au scénario est représentée ci-dessous pour les scénarios générant des effets en dehors des limites du site uniquement.

Les moyens d'intervention interne et les ressources hydrauliques locales sont définis et caractérisés. La protection incendie de la zone industrielle avec un poteau incendie à proximité de l'entrée du site couvre largement le besoin en eau d'extinction incendie défini selon l'instruction technique D9. Le dimensionnement du bassin de rétention du site a été opéré selon l'instruction technique D9A. Les dispositifs d'alarme et procédures d'alerte en cas d'accident sont décrits.

